



Dans le département de la Manche, des conditions de vie favorables mais quelques disparités territoriales

Le département de la Manche offre à ses habitants des conditions de vie plutôt favorables et homogènes sur l'ensemble de son territoire. Pour une bonne part, les principales caractéristiques de la qualité de vie dans la Manche (cadre de vie relativement avantageux, accès aux équipements plutôt aisé, liens sociaux largement préservés) découlent à la fois du caractère rural du département et de son maillage par les villes moyennes. Toutefois, l'analyse des 39 bassins de vie manchois fait apparaître certaines disparités. Une approche de la qualité de vie fondée sur ses composantes individuelles (emploi, revenus, santé) et ses caractéristiques liées aux aménités (accès aux équipements, environnement...), permet d'identifier six profils-types de territoires où la situation et les enjeux ne sont pas les mêmes.

Claude Boniou, Bruno Dardaillon, Jérôme Letournel (Insee)

En 2009, la Commission Stiglitz préconisait, dans le cadre de ses travaux sur la "mesure des performances économiques et du progrès social", de dépasser la seule mesure du PIB comme indicateur du progrès économique et social en mettant davantage l'accent sur le bien-être. La notion de qualité de vie englobe l'ensemble des facteurs, économiques ou non, qui jouent sur la perception du bien-être. Pour une part, ces facteurs sont subjectifs et ne peuvent être mesurés qu'au niveau de l'individu. Pour une autre part, il s'agit de déterminants objectifs, appréciables au travers d'indicateurs.

Parmi les dimensions objectives que recouvre la qualité de vie, certaines correspondent à des caractéristiques individuelles, d'autres sont liées aux aménités. La combinaison d'indicateurs synthétisant ces différentes dimensions permet de mettre en évidence la manière dont les territoires se différencient les uns des autres. Le cadre de vie (espace urbain ou rural, accès aux services, à la

culture et aux loisirs, environnement préservé...), les conditions socio-économiques de la population résidente (situation face à l'emploi, niveau de revenu et de formation...), les aspects sociétaux et la cohésion sociale (vieillesse de la population, inégalités hommes/femmes, situations d'isolement, implication dans la vie citoyenne...), mesurés au travers de 33 indicateurs (cf. *méthodologie*), permettent ainsi d'appréhender la qualité de vie dans la Manche, par rapport à l'ensemble de la Normandie et au sein même du département.

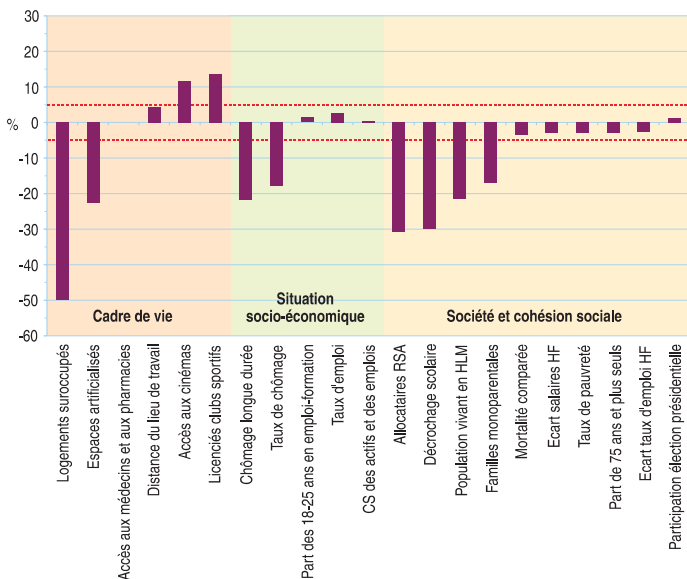
Dans la Manche, un cadre de vie plutôt avantageux et un lien social préservé

Le département de la Manche, qui compte 84 habitants au km² et 31 % de communes situées hors de l'influence des villes (contre 13 % en Normandie), présente des caractéristiques en matière de qualité de vie qui, pour une bonne partie, découlent de son identité rurale relativement prononcée.

En comparaison des autres territoires normands, il offre un cadre de vie plutôt avantageux à ses habitants. Les logements sont rarement sur-occupés, les espaces artificialisés peu étendus, les espaces naturels très présents. De surcroît, les temps d'accès aux principaux équipements et services sont très voisins de la moyenne régionale, le maillage du territoire par de nombreuses villes moyennes contrebalançant les effets de la faible densité de population. Les actifs, qui utilisent très peu les transports en commun pour se rendre à leur travail, se trouvent relativement proches des emplois qu'ils occupent. De même, le département apparaît bien achalandé en cinémas et la pratique sportive en club est importante, signe de la présence et de l'accessibilité des associations sportives. En revanche, l'accès aux soins est plus problématique. Avec 64 emplois en équivalent temps plein (ETP) pour 100 000 habitants, la densité de médecins généralistes libéraux est relativement basse et l'âge moyen des praticiens élevé (proche de 55 ans).

1 Des indicateurs de qualité de vie souvent favorables dans la Manche

Écart Manche-Normandie en %



Notes de lecture :

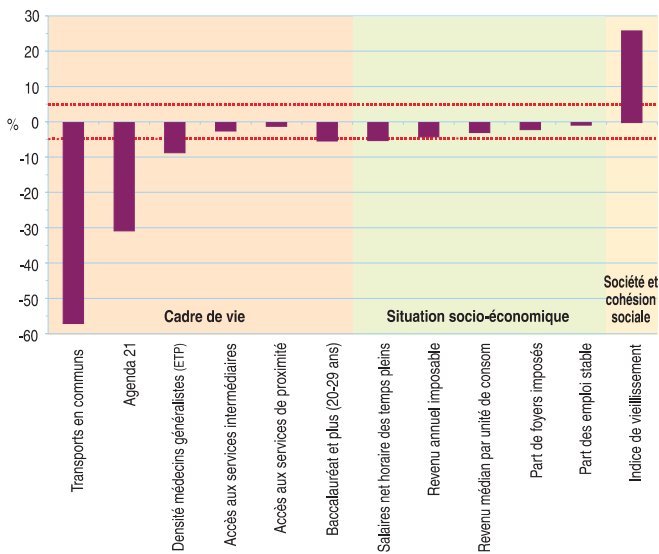
- la part des espaces artificialisés est 23 % plus faible dans la Manche que dans l'ensemble de la Normandie.
- Les écarts inférieurs à 5 % ne sont pas très significatifs.

Sources : Insee et Conseil Départemental de la Manche (CD50)

Les aspects socio-économiques de la qualité de vie sont contrastés. La situation du marché du travail s'avère favorable, avec un taux de chômage faible et un taux d'emploi relativement élevé. Cette situation s'explique par l'existence d'un tissu productif local très diversifié, en partie positionné sur des segments peu exposés aux aléas de la conjoncture. La Manche, à l'image de la plupart des territoires ruraux, peine à retenir ses jeunes en âge d'étudier ou de travailler, lesquels sont notamment attirés par les métropoles universitaires et économiques de Caen et de Rennes. Ceux qui restent dans le département sont moins diplômés que la moyenne normande (la part des jeunes de 20 à 29 ans ayant au moins le baccalauréat est plus faible dans la Manche). Par ailleurs, les Manchois occupant plus fréquemment des emplois moins qualifiés, la rémunération des salariés à temps plein est plus faible dans le département.

Du point de vue social, la Manche apparaît moins fragile que la Normandie dans son ensemble : elle dénombre moins d'allocataires du RSA, moins de personnes en HLM et un taux de pauvreté (13 %) un peu en dessous de la moyenne normande. Par ailleurs, composante essentielle de la qualité de vie, le lien social apparaît largement préservé : l'indicateur relatif à la part des jeunes en décrochage scolaire est très favorable, tandis que le département compte moins de familles monoparentales et moins de personnes âgées vivants seules que la Normandie en moyenne. De même les inégalités de salaire ou d'emploi entre les hommes et les femmes sont un peu moins prononcées et la participation aux

2 Une population vieillissante utilisant peu les transports en commun pour se rendre au travail



élections présidentielles un peu plus forte qu'au niveau régional. La Manche apparaît donc comme un territoire où la cohésion sociale reste forte. Cependant, c'est aussi un territoire où la population vieillit et de façon nettement plus accentuée qu'au niveau régional.

Une qualité de vie homogène qui n'empêche pas certaines disparités spatiales

L'analyse de la qualité de vie, telle qu'elle a pu être appréhendée à l'échelle des 2 677 territoires de vie (cf. définitions) de France métropolitaine, fait apparaître peu de différences au sein du département de la Manche. Dans leur grande majorité, les territoires manchois sont organisés autour de villes moyennes, offrant des emplois et des conditions de vie plutôt favorables (cf. bibliographie). Ces caractéristiques sont assez répandues dans la France de l'Ouest et inscrivent la Manche dans une continuité géographique. Néanmoins, au-delà de cette homogénéité globale, une analyse similaire à celle développée au plan national mais ciblée sur le seul territoire de la Manche et utilisant une liste d'indicateurs légèrement différente laisse entrevoir certaines disparités territoriales. Le resserrement de la focale permet ainsi d'identifier 6 profils parmi les 39 territoires de vie couvrant le département.

Territoires sous influence des villes, plutôt favorisés et bien équipés

Un premier groupe de territoires, situés au centre du département et sur la frange sud du littoral, englobe 10 territoires de vie, qui

regroupent environ 220 000 habitants, soit 37 % de la population d'étude. Ces territoires s'organisent autour des aires d'influence des villes : grands pôles (Saint-Lô, Granville, Avranches), pôle moyen (Coutances) ou petits pôles (Torigni-sur-Vire, Agon-Coutainville, Saint-Hilaire du Harcouët). La densité moyenne y est légèrement plus élevée qu'au niveau départemental (104 habitants par km²). Ces espaces se distinguent par une réelle facilité d'accès aux équipements, notamment les services intermédiaires, dont la fréquentation est régulière mais non quotidienne, et les cinémas. Les soins de premier recours aussi sont aisément accessibles, comme le souligne la densité de médecins généralistes libéraux au-dessus de la moyenne et la proximité relative de ces médecins et des pharmacies. Les caractéristiques socio-économiques sont plutôt favorables. Le taux d'emploi est en effet plus élevé, le taux de chômage plus faible et les revenus un peu supérieurs, même si ces indicateurs ne sont jamais très éloignés de la moyenne départementale. La part des bacheliers parmi les personnes âgées de 20 à 29 ans est plus élevée dans ces territoires et cette qualification plus fréquente n'est pas sans incidence sur l'insertion des jeunes sur le marché du travail : c'est ici que les 18-25 ans sont le plus souvent en emploi ou en formation. Les plus de 65 ans sont un peu plus nombreux que les moins de 20 ans, indice d'un certain vieillissement de la population. Ce vieillissement est attribuable au départ des jeunes mais aussi à la forte attractivité de certains de ces territoires de vie (Granville tout particulièrement) vis-à-vis des retraités.

Territoires en situation intermédiaire, un peu éloignés des emplois et de certains équipements

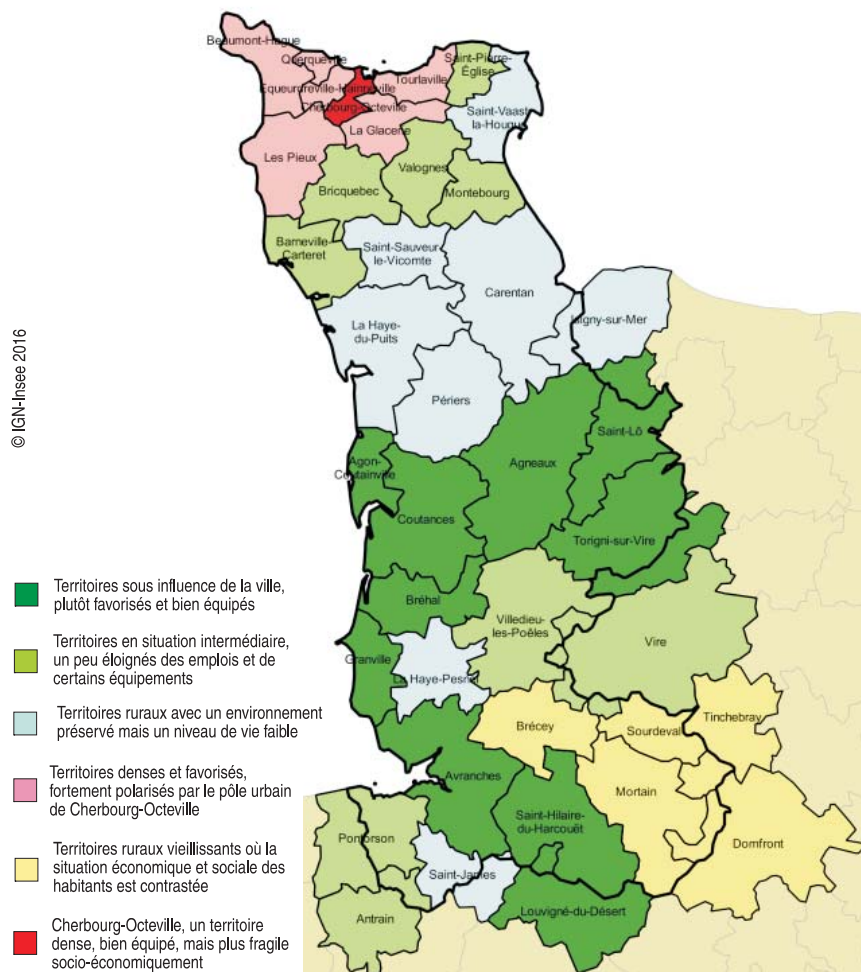
Ce deuxième groupe, composé de 9 territoires de vie peuplés de 111 000 habitants, soit 19 % de la population couverte, regroupe des espaces situés aux marges du département (Pontorson, Antrain, Vire) et au nord de celui-ci (Valognes, Bricquebec...). Ces territoires se démarquent avant tout concernant la dimension environnementale. On y trouve en effet les plus petites proportions de population vivant en zones protégées (Natura 2000 et/ou Espace Naturel Sensible) ou bien dans des communes engagées dans des projets de développement durable (agenda 21). Dans ces territoires, localisés pour certains hors d'influence des pôles urbains, les populations résidentes subissent un relatif éloignement de certains équipements, comme les clubs sportifs ou les équipements culturels de la gamme supérieure. Ainsi, seulement 13,5 % de la population est licenciée dans un club sportif, et 64 % habite à plus de 15 minutes d'une école de musique, d'une salle de concert ou d'un théâtre, contre respectivement 16 % et 55 % pour l'ensemble de la population manchoise. Cet ensemble de territoires montre aussi un décalage plus marqué entre les emplois offerts localement et les actifs qui y résident, tant pour le volume de travail que pour les qualifications. L'ajustement s'opère alors par le biais de déplacements domicile-travail plus longs : la part des actifs résidant à plus de trente minutes de leur emploi est plus élevée qu'en moyenne départementale.

Territoires ruraux avec un environnement préservé mais un niveau de vie de la population faible

Éloignés des principales villes manchoises, 8 territoires abritant 92 400 habitants, soit 16 % de la population d'ensemble, portent la marque du Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin, qui les recouvre en grande partie. Les enjeux environnementaux y sont largement pris en compte. Ainsi, 65 % des habitants résident dans une commune abritant un espace protégé et 70 % dans une commune concernée par une démarche de type "agenda 21". Les indicateurs de revenus sont très en dessous de la moyenne départementale, que ce soit le niveau de vie, la proportion de foyers fiscaux imposés ou encore le revenu net imposable par foyer fiscal. C'est aussi dans ces territoires que l'on trouve les niveaux de salaire perçu par les salariés du secteur privé les plus bas et les taux de pauvreté parmi les plus élevés. En moyenne, 15 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté (992 euros par

3 Typologie des territoires de vie

Qualité de vie dans la Manche



Sources : Insee et Conseil Départemental de la Manche (CD50)

mois en 2012). La faiblesse des revenus est notamment liée à la composition sociale de la population résidente : le poids de l'industrie (particulièrement du secteur agroalimentaire) dans ces territoires ruraux se traduit par une prépondérance des ouvriers (36 % des actifs contre 30 % au niveau de la Manche) et une sous représentation des classes moyennes ou supérieures (21 % contre 30 %). Les qualifications sont faibles : la proportion de jeunes diplômés ayant au moins le baccalauréat est au plus bas et le décrochage scolaire au plus haut. L'indice comparatif de mortalité est élevé. Les habitants de ces territoires ruraux peu denses accèdent aisément aux équipements culturels de proximité (bibliothèques, salles de spectacle). En revanche, ils sont souvent éloignés de la gamme supérieure de ces équipements (écoles de musique, salles de concert "musique actuelles", théâtres).

Territoires denses et favorisés, fortement polarisés par le pôle urbain de Cherbourg-Octeville

Abritant quelques 84 000 habitants, soit 14 % de la population étudiée, six territoires de vie densément peuplés, localisés à la pointe nord-ouest du département,

bénéficient des avantages de la ville. L'usage des transports en commun y est courant et l'accès aux différents équipements facile. Dans ces espaces périurbains, les familles avec jeunes enfants sont très présentes. Cela contribue au fait que l'indice de vieillissement de la population soit très bas, les jeunes de moins de 20 ans étant presque deux fois plus nombreux que les personnes de 65 ans ou plus. Dans ces territoires fortement marqués par la présence de l'industrie nucléaire et des constructions navales (centrale de Flamanville, usine de recyclage de combustible de La Hague, arsenal de Cherbourg-Octeville), les cadres supérieurs ou moyens sont aussi surreprésentés au sein d'une population aisée, disposant de revenus nettement supérieurs à la moyenne et fréquemment imposée sur le revenu. Le niveau de vie avoisine ainsi les 20 000 euros par unité de consommation et près de deux foyers fiscaux sur trois sont imposés. Les emplois sont souvent beaucoup plus qualifiés qu'ailleurs, ce que reflète la forte rémunération des salariés du secteur privé et l'importance des jeunes adultes diplômés. En revanche, les écarts de salaire entre hommes et femmes sont les plus conséquents du département.

Territoires ruraux vieillissants où la situation économique et sociale des habitants est contrastée

Situés au sud est du département, débordant pour partie sur le département voisin de l'Orne, cinq territoires peu densément peuplés (45 000 habitants, soit 8 % de la population couverte) n'abritent aucune ville importante. Le cadre de vie est marqué par la proximité des espaces naturels et la faible artificialisation des sols. En revanche, c'est ici que les différents équipements et services de la vie quotidienne apparaissent les plus éloignés des habitants, sans que l'on puisse parler pour autant d'un véritable manque puisque 85 % de la population accède à la gamme de proximité en moins de 7 minutes et 82 % à la gamme intermédiaire en moins de 15 minutes. Seul l'accès aux cinémas paraît vraiment problématique, avec seulement 22 % des habitants à moins de 15 minutes. Ces relatives difficultés d'accès aux services, à la culture et aux loisirs se conjuguent avec une densité de médecins généralistes libéraux plus faible qu'ailleurs, cette faible densité allant de pair avec un âge moyen des praticiens élevé (58,8 ans). La situation socio-économique est contrastée : la tension sur le marché du travail est relativement faible (taux d'emploi au-dessus de la moyenne, taux de chômage en dessous) mais les revenus et le niveau de vie (17 480 euros) sont les plus bas de tous les profils de territoires. L'environnement social aussi est hétérogène. Les inégalités de salaire et d'emploi entre les hommes et les femmes sont moins accentuées et la mortalité (indépendamment de la structure par âge) est basse. En revanche, le degré de vieillissement de la population est particulièrement élevé : les 65 ans ou plus sont beaucoup plus nombreux que les moins de 20 ans.

Cherbourg-Octeville, un territoire urbain dense, bien équipé, mais plus fragile socialement

Ce territoire de vie, constitué des communes de Cherbourg-Octeville (devenue une partie de Cherbourg-en-Cotentin), Martinvast et Sideville, abrite une population

d'environ 39 000 habitants, soit 7 % de la population totale. Il se distingue de tous les autres territoires de la Manche par son caractère très urbanisé. Dense en population comme en emplois, ce bassin de vie offre à sa population une très bonne accessibilité aux équipements, à la culture et aux loisirs, d'autant que les réseaux de transports en commun y sont développés. Les emplois de ce pôle urbain sont proches des habitants, mais attirent aussi des actifs périurbains. Ce territoire n'est pas épargné par les difficultés propres aux espaces urbains, concernant l'emploi et la qualité

des relations sociales. Ainsi, les taux de chômage (y compris de longue durée) sont élevés et les taux d'emploi des actifs de 25 à 54 ans plus faibles qu'au niveau du département. En outre, le lien social est nettement plus distendu qu'ailleurs : dans ce territoire de vie, la moitié de la population de 75 ans ou plus vit seule et la proportion des familles monoparentales est deux fois plus nombreuse que celle observée au niveau de la Manche. Le taux de bénéficiaires du RSA, 41 pour 1 000 habitants, est près de trois fois plus élevé que celui de la Manche ■

Méthodologie

La typologie présentée dans cette étude s'appuie sur 33 indicateurs sélectionnés pour illustrer les différentes dimensions de la qualité de vie :

- *Cadre de vie* : accessibilité aux équipements et aux services, culture-sports-loisirs-vie associative, environnement, transports, accès aux soins ;
- *Situation socio-économique* : éducation, emploi-travail, niveau de vie-revenu ;
- *Société, cohésion sociale* : démographie-vieillesse, mortalité, inégalités hommes-femmes, relations sociales, vie citoyenne

L'étude met en évidence six types de territoire de vie à l'échelle des 39 territoires couvrant le département de la Manche et permet d'identifier les composantes de la qualité de vie au sein de ces groupes. Pour parvenir à ce résultat, une analyse en composantes principales (ACP) a d'abord été réalisée, afin de donner du sens au positionnement des territoires de vie par rapport aux variables retenues. Dans une seconde étape, une classification ascendante hiérarchique (CAH) a permis de regrouper les territoires de vie selon des caractéristiques communes. Les moyennes citées dans cet article sont des moyennes simples des indicateurs calculées pour les territoires de vie, non pondérées par leur population.

Définitions

Bassins de vie : constitués d'unités urbaines entières et de communes environnantes, ils sont définis comme les plus petits territoires, organisés autour d'un pôle de services, au sein desquels la population a accès aux équipements et services les plus courants. Dans les contours d'un bassin de vie s'organise une grande partie du quotidien des habitants. Cette délimitation a été effectuée en 2012, à partir de données de 2010. Ce zonage n'est pas directement utilisé dans l'étude mais sert à la construction des territoires de vie.

Territoires de vie : ce zonage, utilisé dans cette étude, découpe les bassins de vie de plus de 50 000 habitants pour mieux rendre compte de la diversité de la qualité de vie au sein des territoires les plus urbanisés. S'affranchissant des limites des unités urbaines, les territoires de vie découpent les grands bassins de vie autour des pôles de services. On trouve ainsi 39 territoires de vie dans la Manche (dont certains contiennent des communes appartenant à des régions limitrophes), les bassins de vie de moins de 50 000 habitants étant conservés tels quel.

Niveau de vie : revenu disponible du ménage rapporté au nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour toutes les personnes d'un même ménage. Les UC sont calculées selon une échelle d'équivalence (1 UC pour le premier adulte du ménage, 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus, 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans).

Insee Normandie
5 rue Claude Bloch
BP 95137
14024 CAEN cedex

Directeur de la publication :
Daniel BRONDEL
Rédacteur en chef :
Kévin DE BIASI

Attachés de presse :
Martine CHÉRON (Rouen)
Tél : 02.35.52.49.75
Philippe LEMARCHAND (Caen)
Tél : 02.31.15.11.14

ISSN : 2493-7266
© Insee 2016

Pour en savoir plus

- Reynard (Robert), Vialette (Pascal), "Une approche de la qualité de vie dans les territoires", *Insee Première* n° 1519, octobre 2014
- Lebrun (Mila), "Vers de nouveaux indicateurs de développement (durable), de la richesse et de la qualité de vie des habitants pour le département de la Manche", MRSH de l'Université de Caen, juillet 2015
- Jakoubovitch (Steve), Lavergne (Henri), "Habitants et environnement façonnet la qualité de vie en Rhône-Alpes", *Insee Analyse Auvergne-Rhône-Alpes* n° 9, avril 2016
- Becuue (Betty), Brefort (Mickaël), "Une approche de la qualité de vie par les aménités et la situation sociale des habitants", *Insee Analyse Hauts-de-France* n° 27, octobre 2016

